

## SOMMATION

## **ENSUITE D'EXPROPRIATION**

REGISTRE FONCIER DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

par Orbe la Commune

pour l'aménagement du carrefour Route de Chavornay route de contournement, à Orbe

Conformément à la loi d'expropriation, tous les titulaires de droits quelconques sur les immeubles des propriétaires indiqués plus bas sont avisés: 1. qu'un délai de 20 jours leur est imparti pour produire leurs prétentions sur

les indemnités indiquées ci-dessous auprès de l'office soussigné, 2. qu'à ce défaut, il ne sera tenu compte de leurs droits que dans la mesure où

ils sont révélés par le Registre foncier.

District du Jura-Nord vaudois

Commune d'Orbe Indemnités

**EXPROPRIES** 

à paver par l'expropriant

Société des Produits Nestlé SA, Vevey

99'752.85.

Fr.

Le 12 ocobre 2021.

Le conservateur du Registre foncier: Mme Gül Kaynat